



**COMMISSION DEPARTEMENTALE
FUTSAL**

PROCES VERBAL N° 12 – SAISON 2023/2024

Réunion du	Lundi 10 juin 2024
Président	Willy FRESHARD
Présent(s)	Marc BETHELOT, Jack GASTINEAU, Taoufik JDIRA, Henri PIGEAU, Julien ROBOAM,
Excusés	Abdelaziz AOUINA, David GALLOU, Jordan GUILLERET, Sébastien GUITTIERE
Absents	Baptiste JANNIOT
Invitée	Stéphanie DAUDIN (salariée référente)

La Commission prend note de l'arrêt de :

- David GALLOU, le remercie pour son engagement dans la commission pendant 2 ans, et lui souhaite une belle réussite dans ses projets futurs au club de Trélazé Foyer.
- Jordan GUILLERET et le remercie pour son engagement pendant 5 ans.

1. Approbation du Procès-verbal

Le PV n° 11 du 15 avril 2024 est approuvé sans remarque particulière.

2. Point sur les Championnats

La commission homologue le classement des championnats D1 et D2.

Classement D1 :

- 1^{er} : ANGERS LCDF 1 (39 points) => **promu en R2 (barrage)**
- 2^{ème} : TRELAZE FOYER DIABOLOS 1 (35 points) *
- 3^{ème} : LONGUENEE EN ANJOU FC 1 (24 points) *
- 4^{ème} : CHOLET RC 2 (18 points)
- 5^{ème} : TRELAZE FALA 2 (15 points)
- 6^{ème} : STE GEMMES ANDIGNE (11 points)
- 7^{ème} : THOUARCE FUTSAL CLUB (4 points)
- 8^{ème} : TRELAZE SPORTING 2 (4 points) **

Le nom de l'équipe d'Angers LCDF a été transmis à la Ligue pour participer au match de Barrage. L'équipe a remporté le 01 juin 2024 son match face à La Chapelle Heulin FCEV et est donc promue en R2.

La Commission Futsal félicite l'équipe d'ANGERS LCDF 1 pour son titre de champion de D1 et pour sa montée en R2.

* Le nombre de descentes et de montées est susceptible d'être modifié en fonction du nombre d'équipe montant en R2 et du nombre d'engagements pour la saison 2024.2025.

** L'équipe qui descend en D2 est : Trélazé Sporting 2 (Application de l'article 37 des Règlements des Championnats).

Classement D2 :

- 1^{er} : ST BARTHELEMY FOOT 1 (36 points) => **promu en D1**
- 2^{ème} : TRELAZE FOYER 2 (36 points) *
- 3^{ème} : ANGERS LCDF 2 (30 points) *
- 4^{ème} : BAUGE EA BAUGEOIS (22 points)
- 5^{ème} : CHOLET RC 3 (17 points)
- 6^{ème} : THOUARCE FUTSAL CLUB 2 (13 points)
- 7^{ème} : ANGERS DOUTRE SC (9 points)
- 8^{ème} : LONGUENEE EN ANJOU FC 2 (2 points)

* Le nombre de montées est susceptible d'être modifié en fonction du nombre d'équipe montant en R2 et du nombre d'engagements pour la saison 2024.2025.

3. Finales des coupes et challenges

Les finales de la Coupe de l'Anjou Séniors Masculins, Séniors Féminines et les Challenge de l'Anjou U18 G, U17 G et U15 G se sont déroulées le mercredi 8 mai 2024 au complexe sportif de la Goducière à Trélazé.

Challenge de l'Anjou U15 G : Beaufort en Vallée US 1 vs Cholet So 1.

→ Victoire de Cholet So 7-4

Challenge de l'Anjou U17 G : Baugé EA Baugeois 1 vs Saumur OFC 1

→ Victoire de Baugé 6-3

Challenge de l'Anjou U18 G : Angers Vaillante 1 vs Beaucouzé SC 1

→ Victoire de Beaucouzé 5-2

Coupe de l'Anjou Seniors Féminines : ES Bouchemaine 1 vs Cholet So 1.

→ Victoire de Bouchemiane 4-0

Coupe de l'Anjou Séniors Masculins : St Barthélemy Foot vs Trélazé Sporting.

→ Victoire de Trélazé Sporting 10-7

La Commission Futsal remercie le club de Trélazé Foyer Diabolos, les bénévoles ainsi que le Président pour l'organisation de la compétition ainsi que la municipalité de Trélazé pour la mise à disposition de la salle de la Goducière.

La Commission Futsal félicite les vainqueurs de chaque catégorie dans les différentes coupes.

4. Projets pour 2024/2025

La Commission procède à la mise à jour des règlements pour la saison 2024-2025 et les transmet au CODIR pour validation.

Un sondage est en cours d'élaboration et va être transmis aux clubs engagés pour remonter toutes informations utiles pour la saison prochaine.

Des projets de sections jeunes et féminines sont à l'étude.

5. Points divers

La Commission Futsal félicite l'équipe de TRELAZE FALA pour sa montée en division Région 1.

Prochaine réunion le 20 août 2024 à 18h30.

Le Président	Le Secrétaire de séance
M. FRESHARD Willy	M. BETHELOT Marc